



**HAL**  
open science

## Origines des esclaves de la région de Lima, au Pérou, aux XVIe et XVIIe siècles

Jean-Pierre Tardieu

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Tardieu. Origines des esclaves de la région de Lima, au Pérou, aux XVIe et XVIIe siècles. Doudou Diène. La chaîne et le lien. Une vision de la traite négrière, Unesco, pp.80-94, 1998, Mémoires des peuples, 9789232034397. hal-04021507

**HAL Id: hal-04021507**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-04021507>**

Submitted on 27 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

88

# Origines des esclaves de la région de Lima, au Pérou, aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

Jean-Pierre Tardieu

L'historien péruvien Fernando Romero affirma, en 1977 : « J'ai identifié l'existence [...] d'esclaves qui appartenaient à 80 ethnies différentes (et j'espère en trouver plus), sans avoir pu encore calculer le nombre d'individus qui correspondaient à chacune d'elles<sup>1</sup>. » Quelques années plus tard, dans *El negro en el Perú y su transculturación lingüística*<sup>2</sup>, il admit que l'on n'avait pas encore éclairci l'origine de ces esclaves et qu'il fallait considérer avec méfiance les informations rassemblées dans le passé et selon lesquelles les castes principales au Pérou étaient au nombre de dix, à savoir : Terranovos, Lucumís, Mandingas, Cambundas, Carabelías, Cangoes, Chalas, Huarochirías, Congos et Misangos. Ces appellations proviennent en effet des contrats de traite établis au XVIII<sup>e</sup> siècle.

A la même époque, l'historien nord-américain F. Bowser, dans un chapitre de son livre *El esclavo africano en el Perú colonial*, présente deux tableaux de grand intérêt à partir de données recueillies dans les registres notariaux des archives historiques nationales de Lima<sup>3</sup>. Le premier examine l'origine des Afro-Péruviens (1560-1650) et le second étudie la provenance des *bozales* (Noirs venus d'Afrique) péruviens pour la même période. Grâce aux chiffres présentés dans le deuxième tableau, on peut dresser la classification suivante.

1. F. Romero (1977), p. 160.
2. F. Romero (1987), p. 84.
3. F. Bowser (1977), p. 66-71.

Tableau 1. Origine des *bozales* péruviens (1560-1650)

Angola	719	Balanta	27
Bran	394	Jolufo	26
Biafara	189	Cazanga	16
Bañon	168	Guinea (sans spécifier)	13
Folupo	150	Soso	13
Mandinga	125	Terranovo	11
Bioho	100	Berbesí	7
Arará/Ardá	71	Anchico	8
Zape	64	Lucumí	5
Caravali	58	Malamba	4
Nalú	52	Mina	3
Cocolí	36	Mozambique	2
Congo	33	Fula	1
		TOTAL	2 295

Selon F. Bowser, trois grandes aires étaient prioritaires pour l'approvisionnement en esclaves : la Sénégambie et la Guinée-Bissau avec 1 281 individus, l'Afrique centrale et méridionale avec 716 et la partie de l'Afrique occidentale située entre ces deux régions avec seulement 248 Noirs. En effet, assure l'historien, durant la plus grande partie du XVI<sup>e</sup> siècle, les Espagnols préféraient les Africains en provenance du nord des côtes occidentales pour leur naturel travailleur, gai et leur faculté d'adaptation. Dès la fin des années 1580, l'Angola commença à fournir à l'Amérique espagnole un pourcentage d'Africains de plus en plus élevé<sup>4</sup>.

## Les données

Outre les registres notariaux, les livres paroissiaux offrent aussi une source d'informations documentaires de première importance. Dans cette étude, nous exploiterons toute une série de données recueillies dans les fonds des archives archiépiscopales de Lima, et, plus particulièrement, dans :

- a) le *Libro I de bautismos de indios, mulatos, negros (1570-1628)* de la paroisse de San Marcelo de Lima (*Libros parroquiales*) ;
- b) la liste des confirmés en janvier 1632 par le visiteur de l'archidiocèse de Lima, le licencié Hierónimo Santa Cruz y Padilla, durant sa visite des paroisses de Heruay, Chincha, Pisco, Caucato et Cándor (*Visitas 1601-1774*, liasse 1) ;

4. *Ibid.*, p. 62-65.

- c) le *Libro I de matrimonios de negros y mulatos (1640-1693)* de la paroisse San Marcelo de Lima (*Libros parroquiales*) ;  
d) la section *Causas de negros (1630-1702)*.

Les documents (a) et (c) traitent de Noirs citadins, tandis que le document (b) se réfère à des esclaves ruraux, appartenant aux *haciendas* des riches vallées situées au sud de Lima. Dans les *Causas de negros* (d), interviennent des Noirs de tout l'archidiocèse de Lima ou, plutôt, de la capitale de la vice-royauté et de ses environs.

Dans ces documents, on peut voir que les prêtres utilisaient les noms ethniques comme noms de famille, ce qui nous permet de situer les origines, sinon des esclaves eux-mêmes, du moins de leurs parents<sup>5</sup>. Pourtant, il faut bien reconnaître que ces noms ne désignent pas toujours exactement des origines véritables, mais correspondent très souvent aux ports d'embarquement disséminés tout au long de la côte africaine. A ces noms, nous avons ajouté ceux des parents ou des rémoins lorsque leur « caste » ou « nation » est indiquée.

## ORIGINES ETHNIQUES

Tableau 2. Origines des Noirs de la paroisse de San Marcelo de Lima, 1583-1589 (*Libro de bautismos*)

Caste	Nombre	Pourcentage
Bran	98	34,03
Biafra	39	13,54
Bañón	38	13,19
Cazanga	24	8,33
Mandinga	19	6,60
Congo	15	5,21
Angola	11	3,82
Jolufo	11	3,82
Biafara	10	3,47
Zape	9	3,13
Bioho	4	1,39
Nalú	4	1,39
Mosanga	3	1,04
Terranovo	2	0,69
Caboverde	1	0,35
TOTAL	288	

5. Sur les structures onomastiques applicables aux esclaves, voir G. de Granda (1971).

Tableau 3. Origines des Noirs de Heruay, Chinchá, Pisco, Caucato, Cándor, 1632 (liste des confirmés)

Caste	Nombre	Pourcentage
Angola	105	34,20
Bran	39	12,70
Mandiga	22	7,17
Folupo	20	6,51
Bañón	17	5,54
Carabalí	16	5,21
Congo	16	5,21
Terranovo	15	4,87
Biafara	9	2,93
Nalú	7	2,28
Arará	6	1,95
Bioho	6	1,95
Zape	5	1,63
Cazanga	4	1,30
Jolufo	4	1,30
Balanta	3	0,98
Caboverde	3	0,98
Cocolí	2	0,65
Mozambique	2	0,65
Anchico	1	0,33
Biafara	1	0,33
Cacheo	1	0,33
Matamba	1	0,33
Mina	1	0,33
Santomé	1	0,33
TOTAL	307	

Tableau 4. Origines des Noirs de la paroisse de San Marcelo de Lima, 1640-1680 (*Libros de matrimonios*)

Caste	Nombre			Pourcentage
	Hommes	Femmes	Total	
Angola	70	92	162	17,31
Congo	57	50	107	11,43
Malamba	53	46	99	10,58
Terranovo	49	39	88	9,40
Bran	46	35	81	8,65
Angú	29	24	53	5,66
Mina	31	16	47	5,02
Popó	18	19	37	3,95
Folupo	18	18	36	3,85
Bañón (ou Baño)	12	16	28	2,99
Bioho	14	7	21	2,24
Biafara	9	11	20	2,14
Nalú	10	10	20	2,14
Matamba	11	7	18	1,92
Bamba	8	8	16	1,71
Caravali	6	6	12	1,28
Arará	4	7	11	1,18
Luanda	5	4	9	0,96
Zape	5	4	9	0,96
Mandinga	5	3	8	0,86
Goja	4	3	7	0,75
Jolufo	3	4	7	0,75
Lucumí	4	3	7	0,75
Biafra	2	3	5	0,53
Mosanga	3	2	5	0,53
Anchico	3	1	4	0,43
Balanta	0	4	4	0,43
Caboverde	2	2	4	0,43
Cocolí	3	1	4	0,43
Cazanga	1	1	2	0,21
Malanta (Balanta?)	1	1	2	0,21
Santomé	1	1	2	0,21
Mozambique	1	0	1	0,11
TOTAL	488	448	936	

Tableau 5. Origines des Noirs de Lima, 1630-1702 (*Causas de negros*)

Caste	Nombre			Pourcentage
	Hommes	Femmes	Total	
Congo	32	37	69	16,79
Angola	35	28	63	15,33
Terranovo	30	16	46	11,19
Bran	22	11	33	8,03
Folupo	6	15	21	5,11
Biafara	10	8	18	4,38
Malamba	10	7	17	4,14
Arará	7	9	16	3,89
Mandinga	13	2	15	3,65
Mina	10	4	14	3,41
Bañón (ou Baño)	6	6	12	2,92
Lucumí	7	5	12	2,92
Popó	6	4	10	2,41
Zape (ou Cape)	4	5	9	2,19
Bioho	5	3	8	1,95
Carabalí	3	5	8	1,95
Nalú	3	3	6	1,46
Caboverde	4	1	5	1,22
Cocolí	3	2	5	1,22
Biafra	1	3	4	0,97
Anchico	2	1	3	0,73
Jolufo	1	2	3	0,73
Mosanga	3	0	3	0,73
Soso	2	0	2	0,49
Agí	0	1	1	0,24
Andosu	1	0	1	0,24
Angú	1	0	1	0,24
Bamba	0	1	1	0,24
Cazanga	1	0	1	0,24
Cacheo	1	0	1	0,24
Masa	1	0	1	0,24
Mozambique	0	1	1	0,24
Santomé	1	0	1	0,24
TOTAL	231	180	411	

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Les différentes ethnies présentées dans les tableaux 2 à 5 proviennent des trois grandes aires suivantes.

### *Les « rivières de Guinée »*

Dans les contrats de traite négrière, les expressions îles du Cap-Vert (*Islas de Caboverde*) et rivières de Guinée (*ríos de Guinea*) se réfèrent à l'aire de la Sénégambie, de la Guinée-Bissau et de la Sierra Leone.

Les Jolufos, dénommés également Gelofes dans d'autres documents de la même époque, correspondent aux actuels Wolofs du Sénégal. Les Cazangas provenaient de la région du fleuve Casamance sur la rive gauche duquel se trouvaient les Bañones, ou Baños. Leur véritable dénomination ethnique est Bagnoun. Les Balantas, ou Balantes, occupaient la rive droite. De la même région venaient les Folupos, ou Folupes.

Les Biohos contrôlaient l'archipel Bijagos (Guinée-Bissau). Au nord de ces îles, sur le continent, le port de Cacheu jouait un rôle important dans la traite, d'où le patronyme Cacheo. En face de ces îles se trouvaient les Biafaras. Plus au sud, on arrivait au territoire des Nalús. La zone située dans la Sierra Leone actuelle fournissait les Sosos, Zapes ou Capes et les Cocolís, sous-groupe de la famille Zape.

Entre ces ethnies et le Niger s'étendaient les Mandingas, habitants de l'ancien empire du Mali, musulmans d'un grand prosélytisme, dont le nom devint synonyme de démon en Amérique latine<sup>6</sup>. Nous admettons que ce patronyme correspond plutôt aux victimes de l'hégémonie mandingue qu'à l'élite dominatrice<sup>7</sup>.

### *Les « castes » de São Tomé*

En suivant la côte, nous arrivons au golfe de Guinée et à la malheureusement célèbre côte des Esclaves qui va du Togo jusqu'au Nigéria actuels. Avant d'atteindre le littoral de ces pays, il nous faut parcourir la *costa de Malagueta*, qui correspond plus ou moins à la Côte d'Ivoire, d'où venaient les Branes, c'est-à-dire les Abrons installés aujourd'hui dans la province de Bondoukou, et les Gojas ou Gandjas du groupe Akan.

Le terme « Mina » désignait les esclaves remis par les négriers de la Côte-de-l'Or, ou Ghana actuel. Il doit bien sûr son existence aux fameuses

6. J.-P. Tardieu (1985), p. 99-123.

7. W. Rodney (1969), p. 335-336.



« mines » d'or qui attirèrent très tôt les Portugais qui fondèrent la forteresse Sao Jorge da Mina à partir de laquelle s'organisa le commerce négrier de toute la région.

Popó vient évidemment du port de Grand-Popo, sur la côte des Esclaves à proprement parler, où l'on embarquait des cargaisons sans doute en provenance du royaume voisin d'Ardá — ou Alladá —, appellation toponymique qui a donné naissance à l'expression Arará, très connue dans l'Amérique espagnole et aussi dans les Caraïbes. Les Terranovos correspondaient peut-être aux esclaves fournis par les Gouns du royaume de Porto-Novo.

Les maîtres du sud-ouest de l'actuel Nigéria, c'est-à-dire les célèbres Yorubas, connus à l'époque sous l'appellation de Lucumee, fournissaient les esclaves lucumis<sup>8</sup>. Plus à l'est, dans la profonde baie de Calabar, vivaient les Caravalis.

Achetés à la suite de razzias effectuées sur toutes les côtes, de nombreux esclaves étaient « parqués » dans l'île de São Tomé, où ils étaient appelés les Santomés<sup>9</sup>, avant d'embarquer en direction du Nouveau Monde.

### *La zone bantoue*

Les Biafras, selon les récits des voyageurs, occupaient les territoires voisins du fleuve Cameroun. Appelés Bafan dans le passé, ils sont connus aujourd'hui au Gabon sous le nom de Fan.

La région du fleuve Zaïre, ou Congo, a été pendant un certain temps colonisée par les Portugais qui christianisèrent la population, ce qui n'empêcha pas le développement de la traite des Noirs qui se propagea vers l'intérieur, jusqu'aux terres des Batékés, introduits au Pérou sous le nom d'Anchicos. Les Mosangas appartiennent à une autre branche de la même famille. Les Angus dominaient le duché de Mpangu au confluent des fleuves Kassai et Zaïre. Du célèbre royaume du Congo faisait également partie la province de Bamba.

De nombreux navires négriers partaient d'Angola chargés d'esclaves originaires de ce royaume ou des royaumes Matamba, au nord, et Malemba, au sud. A travers l'appellation de Luanda, on reconnaîtra facilement le nom de la capitale et du port principal — San Pablo de Loanda — de la colonie portugaise.

Enfin, on ne peut passer sous silence l'existence au Pérou, au XVII<sup>e</sup> siècle, de quelques esclaves dénommés Mozambiques, ce qui met particulièrement en valeur la complexité de la traite des Noirs<sup>10</sup>.

8. Pour les origines du terme « Lucumí », rendu célèbre par Nicolás Guillén mais existant déjà au Pérou au XVII<sup>e</sup> siècle, voir O. B. Yaï (1976), p. 42.

9. Cette dénomination était déjà bien connue de la littérature espagnole des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Voir J.-P. Tardieu (1977), p. 26.

10. Pour une plus grande documentation sur l'implantation de ces ethnies, voir G. Aguirre Beltrán (1972).

## Commentaires

Une fois terminée la localisation des régions d'où provenaient les esclaves bozales du Pérou, il convient de s'interroger sur une possible évolution du recrutement. Il suffit de jeter un regard sur les tableaux présentés ci-dessus pour noter clairement que les lieux de « fourniture » d'esclaves se sont progressivement diversifiés.

### UN RECRUTEMENT ÉVOLUTIF

Il serait certes hasardeux de tirer des conclusions trop catégoriques sur les origines des esclaves à partir des documents étudiés ici. Très souvent, nous l'avons souligné, les noms attribués aux esclaves correspondaient aux ports d'embarquement. En outre, il n'est guère facile de délimiter l'aire géographique correspondant aux différentes ethnies évoquées, du fait de l'imprécision des données, de la mobilité de certains groupes à travers les siècles, du sens confus des termes ethnies ou sous-ethnies et, enfin, des répercussions des politiques coloniales sur les peuples d'origine. Autrement dit, la séparation entre les trois grandes régions délimitées dans cette étude ne peut être appliquée de manière stricte aux zones limitrophes.

Les pourcentages présentés dans le tableau 6 manquent donc d'une certaine rigueur scientifique. Ils représentent plutôt une tendance qui se détache des tableaux 2, 3, 4 et 5 et correspondent aux aires précédemment définies.

Tableau 6. Pourcentage des origines ethniques pour chaque époque

	Aire 1	Aire 2	Aire 3
Tableau 2 1583-1589	41,66	34,72	23,61
Tableau 3 1632	30,94	25,40	43,64
Tableau 4 1640-1680	17,62	31,19	51,17
Tableau 5 1630-1702	25,79	34,54	39,65

A la lecture des chiffres présentés dans le tableau 6, on s'aperçoit aisément que, de 1583 à 1589, l'aire n° 1 prévalait sur les aires n° 2 et n° 3, cette dernière ne représentant qu'une minorité — à peine le quart — des individus pris en esclavage. En comparant ces pourcentages avec ceux calculés par les chercheurs pour d'autres régions des Indes occidentales, on remarque que les Bantous étaient encore loin d'avoir, au Pérou, la première place qu'ils déte-

naient déjà à La Havane<sup>11</sup>. En revanche les Branes et les Biafras occupaient le même rang, soit respectivement le deuxième et le troisième. Cependant, en examinant la situation à Córdoba de Tucumán, il est clair que ces proportions allaient bientôt changer. Les données assemblées par Carlos Sempat Assadourian pour la période allant de 1588 à 1610 offrent un pourcentage de 52,40 % en faveur des Angolas, alors que les Guineos ne dépassent pas 24,85 %.

Cinquante ans plus tard, l'aire bantoue est particulièrement bien représentée dans les *haciendas* du sud de Lima. Dans la capitale, cette évolution, quant à elle, progressera au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

L'aire des « castes » de São Tomé semblait assez bien résister à la rivalité de l'aire bantoue, surtout à Lima même. Cette évolution se fit donc aux dépens de l'aire de Sénégambie - Guinée- Bissau - Sierra Leone, ce que corroborent les chiffres du tableau 5 établis à partir d'une période plus large.

A l'intérieur des zones ethniques, une certaine évolution se fit. L'exemple des Branes et des Angolas est significatif à cet égard.

Tableau 7. Évolution des Branes et des Angolas

	1583-1589	1632	1640-1680	1630-1702
Branes	34,03	12,70	8,65	8,03
Angolas	5,82	34,20	17,31	15,33

Bien sûr, l'évolution de leur apport à la main-d'œuvre servile du Pérou n'est pas exactement opposée car, à la baisse continue du nombre des Branes répertoriés dans nos documents ne correspond pas une progression linéaire des Angolas. Ces derniers paraissent atteindre leur apogée dans les premières décennies du XVII<sup>e</sup> siècle avant de subir une baisse progressive jusqu'à la fin du siècle. Mis à part ces deux groupes, la régression numérique des Jolufos est aussi patente : 3,82 % (tableau 2) ; 1,30 % (tableau 3) ; 0,75 % (tableau 4) ; 0,73 % (tableau 5).

## EXPLICATIONS

Pour expliquer les différentes tendances que nous venons de souligner, nous ferons appel à des considérations d'ordre tant historique qu'économique.

Sur le plan historique, on peut dire que les chiffres des tableaux 2, 3, 4 et 5 corroborent l'affirmation de F. P. Bowser qui met l'accent sur la pro-

11. M.-J. Rojas (1956), p. 1278-1279.

gression des Angolas dès la fin de la décennie 1580 bien que, semble-t-il, elle ait commencé bien avant. En effet, les Portugais ne colonisèrent l'Angola de manière particulièrement active qu'à partir de 1570<sup>12</sup>. Même si cette région était capable de fournir des « quantités quasi inépuisables » d'esclaves, après un siècle de traite sans pitié, les négriers durent explorer de nouvelles zones encore vierges, ne fût-ce que pour diminuer le coût des lots d'esclaves et augmenter ainsi leurs bénéfices. Le déclin de l'approvisionnement en esclaves en provenance d'Angola, de 1640 à 1702, trouve naturellement son explication dans la sécession du Portugal. Cependant, la zone bantoue continua d'offrir un pourcentage important d'esclaves (tableau 5).

En Amérique, le comportement des esclaves réussit à modifier le recrutement. L'interdit, par les cédules royales, d'importer aux Indes occidentales des Gelofes prouve que ces derniers étaient plus rétifs que les autres, sans doute parce qu'ils étaient déjà islamisés. Le 11 mai 1526, Charles Quint ordonna : « Que l'on veuille de près, à la *Casa de Contratación*, à ce que ne soient transférés aux Indes aucun des esclaves noirs dits gelofes, ni ceux qui seraient du levant, ni ceux que l'on aurait amenés de là-bas, ni aucun autre de ceux qui auraient été élevés avec des Maures, même s'ils appartiennent par leur caste aux Noirs de Guinée, sans une autorisation particulière et spéciale de notre part<sup>13</sup>. »

Le gouvernement central eut à revenir maintes fois sur ce sujet. La cédule de 1532 révèle les motifs de cette préoccupation : « J'ai été informée [la reine] que tous les préjudices provoqués dans l'île de Saint-Jean et dans les autres îles par le soulèvement de Noirs et les assassinats de chrétiens qui y ont eu lieu ont été causés par les Noirs gelofes qui s'y trouvent, car ils sont, à ce que l'on dit, orgueilleux, désobéissants, turbulents et incorrigibles. Peu d'entre eux reçoivent un châtiment et ce sont toujours eux qui ont tenté de se soulever et commis de nombreux délits, lors de ce soulèvement comme en d'autres occasions. Ceux qui se montrent pacifiques, qui proviennent d'autres régions et font preuve de bonnes mœurs, ils les attirent de la sorte à leurs mauvais comportements, ce qui nuit à Dieu, notre Seigneur, et porte préjudice à nos revenus. Cela ayant été examiné par les membres de notre conseil des Indes, et comme il convient pour le peuplement et la pacification desdites îles qu'aucun gelofe ne puisse y être transféré, je vous ordonne d'avoir dorénavant grand soin que personne, absolument personne, ne puisse transférer auxdites Indes, îles et terre ferme de la mer océane aucun esclave de l'île de Gelofe sans une autorisation expresse de notre part à cet effet, et, s'il en va autrement, nous ordonnons qu'il soit confisqué<sup>14</sup>. »

12. F. P. Bowser (1977), p. 64-65.

13. M. B. De Quirós (1864-1884), tome 1, p. 313.

14. *Id.*, tome 52, p. 141-142.

La Couronne considérait que tout contact des Noirs avec l'Islam était dangereux pour la paix dans les Indes occidentales : « [...] et dans un pays nouveau où s'implante maintenant notre Sainte Foi Catholique, il ne convient pas de transférer des gens de cette qualité, à cause des inconvénients qui pourraient en découler<sup>15</sup>. »

Même si, malgré leur gravité, ces considérations ne parvinrent pas à convaincre les négriers obligés de suivre les lois du marché, l'intervention de la Couronne contribua sans aucun doute à la régression notée ci-dessus. Les Espagnols se montrèrent-ils plus prudents que les Portugais ? Il est un fait que les insurrections des esclaves dans le Nord brésilien pendant les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle furent bien le fait de Noirs musulmans<sup>16</sup>.

En revanche, le Conseil des Indes paraissait moins se méfier des Mandingas, bien qu'ils aient été issus d'une population islamisée depuis le XI<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Il est vrai qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle ils se firent moins nombreux, sans doute en raison de l'arrivée massive des Congos et des Angolas, théoriquement christianisés et soi-disant contrôlés par l'Église<sup>18</sup>.

Les facteurs économiques sont également clairs : les maîtres avaient besoin, aux Indes occidentales, d'une main-d'œuvre malléable, travailleuse, spécialisée dans les travaux agricoles ou dotée de capacités artisanales. La traite se spécialisa donc très vite. Le jésuite Alonso de Sandoval, dans *De instauranda aethiopia salute* (1627), se réfère aux opinions des négriers sur les différentes ethnies évoquées dans cette étude : les Guineos de Sénégambie - Guinée-Bissau - Sierra Leone étaient les plus appréciés des Espagnols<sup>19</sup>. Les *Guineos* étaient faciles à christianiser ; ils se distinguaient par leur faculté de raisonnement, leur fidélité, et leur constitution physique vigoureuse les prédisposait au labeur le plus dur : « [...] ils sont beaucoup plus fidèles que tous les autres, de grande raison et capacité, plus beaux et mieux constitués ; des Noirs bien charpentés, sains, aptes au grand labeur ; pour ces raisons, il est notoire qu'ils sont d'une plus grande valeur et plus estimés que tous ceux des autres nations<sup>20</sup>. »

Si les Noirs de « San Tomé » étaient moins appréciés que ceux de Guinée, ils étaient toutefois plus résistants aux maladies et plus aptes au travail que les

15. A. García Gallo (1945-1946), tome 52, p. 141-142.

16. R. Reichert (1964), p. 621-625.

17. Dans le gouvernement de Popayán (Colombie actuelle), il y avait aussi un grand pourcentage d'esclaves en provenance de zones islamisées ; voir G. de Granda (1972), p. 89-103.

18. J.-P. Tardieu (1993), p. 287-716.

19. A. de Sandoval (1987), p. 110-111.

20. *Ibid.*, p. 136.

Angolas et les Congos. En outre, ils étaient réputés être peu pusillanimes et avaient moins tendance à prendre la fuite : « Ils sont moins appréciés que ceux qui proviennent, comme nous l'avons dit, des rivières de Guinée, et de moindre valeur ; mais ils sont d'une plus grande valeur et d'un plus grand prix que les Angolas et les Congos et aptes au grand labeur ; ils résistent mieux aux maladies ; ils ne sont pas aussi pusillanimes ni aussi fugitifs<sup>21</sup>. »

Le jugement des négriers n'était guère en faveur des esclaves en provenance du troisième groupe. Peu résistants aux maladies, ils mouraient et étaient considérés comme inutiles : « Les Noirs de ces castes sont de moindre valeur et de moindre qualité ; ce sont les plus inutiles et les plus inaptes de toutes ces nations, les plus sujets aux maladies, auxquelles ils résistent le moins, les plus pusillanimes de cœur et les plus enclins à se laisser mourir<sup>22</sup>. »

C'est précisément leur prix, qui était bas, et les faibles connaissances techniques qui étaient les leurs qui expliquent que les Angolas étaient nombreux dans les *haciendas* du sud de Lima (tableau 3). Les acheteurs péruviens prenaient en compte ces critères pour faire leur choix, même si les lois du marché, conditionnées par les contrats monopolistiques différents et les facteurs historiques, limitaient leur libre décision.

Les conclusions auxquelles nous arrivons sur l'origine des esclaves dans la région de Lima correspondent tout à fait aux différentes analyses effectuées sur la traite des Noirs aux Indes occidentales. Les sources religieuses utilisées permettent d'éclairer certains aspects qui n'apparaissent pas dans les sources classiques (registres de notaires, de droits de douane comme l'*almojarifazgo*, de taxes municipales, etc.). Elles fournissent, en outre, une vision aussi précise que possible sur l'origine des esclaves dans un lieu déterminé, aussi éloigné des rivages africains que la côte du Pacifique, ce que la documentation traditionnelle ne permet pas toujours d'établir, du fait de la mobilité géographique caractéristique de l'esclavage.

## Bibliographie

- AGUIRRE BELTRÁN, G. 1972. *La población negra de México*. Mexico, FCE.
- BOWSER, F. P. 1977. *El esclavo africano en el Perú colonial*. Mexico, Siglo Veintiuno Editores.
- DE GRANDA, G. 1971. « Onomástica y procedencia africana de esclavos negros en las minas de la gobernación de Popayán (siglo XVIII) ». *Revista Española de Antropología Americana* (Madrid), n° 6.

21. *Ibid.*, p. 139.

22. *Ibid.*, p. 141.

- . Avril 1972. «Datos antroponómicos sobre negros esclavos musulmanes en Nueva Granada». *Tbesaurus* (Bogota), n° 27.
- DE QUIRÓS, M. B. 1864-1884. *Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y colonización de las antiguas posesiones españolas de América y Oceanía, sacadas en su mayor parte del Real Archivo de Indias*. Madrid.
- . 1943. *Recopilación de leyes de los reynos de las Indias, ed. facsímil de la impresa en Madrid en 1791*. Madrid, Consejo de la Hispanidad.
- GARCÍA GALLO, A. 1945-1946. *Cedulario indiano recopilado por Diego de Encinas, reproducción facsímil de la edición de 1596, con estudio e índices de Alfonso García Gallo*. Madrid. (Fac-similé de l'édition de 1596, avec commentaires et sommaire d'Alfonso García Gallo.)
- REICHERT, R. 1964. «El ocaso del islam entre los negros brasileños». *Actas del XXXVI congreso internacional de americanistas*. Séville, tome 3, p. 621-625.
- RODNEY, W. Octubre 1969. «Upper Guinea and the significance of the origins of the Africans enslaved in the New World». *The Journal of Negro History*, vol. LIV, n° 4.
- ROJAS M.-T. 1956. «Algunos datos sobre los negros esclavos y horros en La Habana del siglo XVI». Dans: *Miscelánea de estudios dedicados a Fernando Ortiz*, vol. 2.
- ROMERO, F. 1977. «El habla costeña del Perú y los lenguajes afronegros». *Boletín de la Academia Peruana de la Lengua* (Lima), n° 12.
- . 1987. *El Negro en el Perú y su transculturación lingüística*. Lima, Ed. Milla Batres.
- SAUDOVAL S. J., A. DE 1987. *De instauranda aethiopia salute*. Ed. de Enriqueta Vila Vilar, 1627 (*Un tratado sobre la esclavitud*). Madrid, Alianza Editorial.
- SEMPAT ASSADOURIAN, C. 1969. «El tráfico de esclavos en Córdoba, 1588-1650». *Cuadernos de Historia*, n° XXXII, Universidad nacional de Córdoba, Facultad de filosofía y humanidades.
- TARDIEU, J.-P. 1977. *Le Noir dans la littérature espagnole des XVI et XVII siècles*. (Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux III.)
- . 1985. «Ambivalence du personnage du "Mandingue" en Amérique latine au XX<sup>e</sup> siècle. Tradition populaire et élaboration littéraire». *Historiografía y Bibliografía Americanistas* (Séville), vol. XXIX, n° 2.
- . 1993. *L'Église et les Noirs au Pérou (XVI et XVII siècles)*. Paris, L'Harmattan.
- YAI, O. B. 1976. «Influence yoruba dans la poésie cubaine: Nicolás Guillén et la tradition poétique yoruba». *Actes du XLII<sup>e</sup> Congrès international des américanistes*, Paris.